

Centre universitaire : Abd El Hafidh Boussouf. Mila.

Enseignante : Benchennouf Houda.

Module Ethique et déontologie (semestre 1).

Niveau : Deuxième année master.

Cours1 : Ethique et déontologie

Introduction :

La réflexion sur les notions d'éthique et de déontologie est très ancienne. Elle remonterait à la Grèce antique et au temps des grands philosophes comme Aristote et Platon. L'ouvrage phare dans ce domaine demeure l'œuvre d'Aristote : *Ethique à Nicomaque*.

I. La déontologie.

D'un point de vue étymologique, la **déontologie** vient du grec *deon* (devoir) et *logos* (discours, étude).

Elle désigne l'ensemble des règles qui régissent une profession. Le terme est employé pour la première fois par **Jeremy Bentham** au XIXe siècle dans son ouvrage *Déontologie ou science de la morale* (1834)

Dans le domaine professionnel, la déontologie vise à **prévenir les dérives** (erreurs et fautes professionnelles) en fixant les comportements à adopter (répartir les responsabilités).

Nous pouvons citer comme exemple de règles déontologiques : le **Code de déontologie médicale, journalistique ou encore juridique et éducative**, etc.

La déontologie possède une dimension **prescriptive et injonctive** : elle fixe des **limites claires** et garantit un traitement égalitaire. Cependant, elle reste une approche **formelle**, centrée sur l'obligation.

Par exemple, un professionnel peut appliquer scrupuleusement la règle sans pour autant remettre en question ses **représentations sociales** (pour rappel l'exemple du médecin traitant un malade condamné).

Autrement dit, La déontologie encadre les actes sans nécessairement transformer les mentalités. C'est ici qu'intervient la réflexion éthique, qui cherche à dépasser la simple conformité pour interroger le **sens moral** de nos pratiques (opter pour ce qu'il convient de faire).

II. L'éthique.

L'**éthique**, selon **Aristote** dans *Éthique à Nicomaque*, ne se réduit pas à un ensemble de règles : elle implique une réflexion sur le **bien agir**. Pour lui, cette discipline ne cherche pas à savoir ce qu'il **faut** ou ne **faut** pas faire. Car, son objectif est d'encourager « **ce qu'il convient de faire** »

Ainsi, l'éthique pousse chaque individu ou même professionnel à **questionner ses propres représentations, préjugés et choix** pour pouvoir finalement « **bien agir** ».

Comme le souligne **Paul Ricœur** dans son livre *Soi-même comme un autre*, l'éthique vise à « *la vie bonne, avec et pour autrui, dans des institutions justes* ». C'est dans ce sens qu'Aristote dans son œuvre parle d'une vie heureuse (**Eudaimonia**).

Dans la réalité professionnelle, il existe souvent une **tension** entre éthique et déontologie :

- ✓ La déontologie **impose** : « Tu dois », « Il faut ».
- ✓ L'éthique **interroge** : « Est-ce juste ? ». « ai-je bien agit ? »

Parfois, une règle déontologique peut sembler injuste dans une situation donnée (par exemple,

respecter le secret professionnel alors qu'une personne est en danger).

C'est là que l'éthique intervient : elle permet de **penser la règle** plutôt que de l'appliquer mécaniquement (au doigt et à l'œil).

- L'éthique ne remplace pas la déontologie, mais elle **humanise son application**.
- La déontologie ne remplace pas l'éthique, mais elle **garantit un cadre de justice et d'équité**.

✓ **En résumé.**

Dimension	Éthique	Déontologie
Nature	Réflexion morale sur le bien	Ensemble de règles professionnelles
Origine	Philosophique et personnelle	Institutionnelle et collective
Finalité	Agir de manière juste	Encadrer les pratiques
Type de norme	Interne, souple, réflexive	Externe, contraignante, écrite
Lien	Donne sens aux règles	Traduit les principes éthiques en obligations
Risques sans l'autre	Arbitraire ou subjectivisme	Bureaucratie ou rigidité morale

Conclusion

Ces deux cadres, bien que complémentaires, ne se confondent pas. La déontologie fixe des **règles explicites et collectives**, tandis que l'éthique sollicite une **réflexion autonome soumise à la conscience de l'individu dans un contexte donné**.

Ainsi, l'éthique permet de dépasser la **neutralité apparente** de la déontologie pour s'inscrire dans une logique d'**humanité réflexive**.

Autrement dit, la déontologie garantit un cadre de justice formelle, alors que l'éthique en approfondit le sens humain.

Références bibliographiques et normatives

- **Aristote**, *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot, Vrin, 1990.
- **Jeremy Bentham**, *Déontologie ou science de la morale*, 1834.
- **Paul Ricœur**, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990.